



RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2016

Présentation aux parties prenantes
5 août 2016

BOMBARDIER
l'évolution de la mobilité



Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Cette présentation contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos objectifs, nos prévisions, nos cibles, nos buts, nos priorités, nos marchés et nos stratégies, notre situation financière, nos croyances, nos perspectives, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions; les perspectives de l'économie générale et les perspectives commerciales, les perspectives et les tendances d'une industrie; la croissance prévue de la demande de produits et de services; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité et la performance projetées; les dates prévues ou fixées de la mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des essais, des délais, des certifications et de l'exécution des projets en général; notre position en regard de la concurrence; l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires sur notre entreprise et nos activités; les liquidités disponibles et l'examen continu des solutions de rechange stratégiques et financières; la réception et l'utilisation du montant résiduel de l'investissement par le gouvernement du Québec dans la Société en commandite Avions C Series (l'investissement dans le programme C Series); l'incidence de l'investissement dans le programme C Series et du placement privé visant une participation minoritaire de la Caisse dans Transport (l'investissement de la Caisse et, avec l'investissement dans le programme C Series, les investissements) sur la gamme des possibilités qui s'offrent à nous, y compris notre participation à une future consolidation dans le secteur; la structure du capital et de gouvernance du secteur Transport après l'investissement de la Caisse, et du secteur Avions commerciaux après l'investissement dans le programme C Series; l'incidence et les avantages escomptés des investissements sur nos activités, notre infrastructure, nos occasions, notre situation financière, notre accès à des capitaux et notre stratégie générale; et l'incidence de la vente d'une participation sur notre bilan et notre situation financière. La mise en œuvre du regroupement d'actions est assujettie à de nombreuses conditions, y compris, sans s'y limiter, l'approbation de la Bourse de Toronto. Le conseil d'administration a le pouvoir, indépendamment de l'approbation du regroupement d'actions par les actionnaires, de déterminer à sa discrétion de ne pas réaliser le regroupement d'actions, sans autre approbation ou action des actionnaires ou préavis donné à ces derniers. À l'heure actuelle, aucune décision n'a été prise par le conseil d'administration, et rien ne garantit que le regroupement d'actions sera mis en œuvre comme proposé, s'il l'est, ou le moment de celui-ci ou que le regroupement d'actions se traduira par le prix de l'action initial postregroupement envisagé pour les actions classe A ou les actions classe B à droits de vote limités.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », « maintenir » ou « aligner », la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction formule des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que les résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus. Bien que la direction juge ses hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à sa disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons, sans s'y limiter, les risques liés à la conjoncture économique, à notre contexte commercial (tels les risques liés à la situation financière de l'industrie du transport aérien, des clients d'avions d'affaires et de l'industrie du transport sur rail; à la politique commerciale; à l'accroissement de la concurrence; à l'instabilité politique et à des cas de force majeure), à l'exploitation (tels les risques liés au développement de nouveaux produits et services; au développement de nouvelles activités; à la certification et à l'homologation de produits et services; aux engagements à modalités fixes et à la production et à l'exécution de projets; aux pressions sur les flux de trésorerie exercées par les fluctuations liées aux cycles de projet et au caractère saisonnier; à notre capacité de mettre en œuvre avec succès notre stratégie et notre plan de transformation; aux partenaires commerciaux; aux pertes découlant de sinistres et de garanties sur la performance des produits; aux procédures réglementaires et judiciaires; à l'environnement; à notre dépendance à l'égard de certains clients et fournisseurs; aux ressources humaines; à la fiabilité des systèmes informatiques; à la fiabilité des droits relatifs à la propriété intellectuelle; et au caractère adéquat de la couverture d'assurance), au financement (tels les risques liés aux liquidités et à l'accès aux marchés financiers; aux régimes d'avantages de retraite; à l'exposition au risque de crédit; aux obligations au titre des paiements de la dette et des intérêts; à certaines clauses restrictives de conventions d'emprunt; au soutien financier en faveur de certains clients; et à la dépendance à l'égard de l'aide gouvernementale), au marché (tels les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; à la diminution de la valeur résiduelle; à l'augmentation des prix des produits de base; et aux fluctuations du taux d'inflation). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes dans la section Autres du rapport de gestion de notre rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Pour en savoir davantage sur les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs figurant dans cette présentation, voir les rubriques Prévisions et énoncés prospectifs du rapport de gestion de notre rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs pouvant influencer sur la croissance, les résultats et le rendement futurs n'est pas exhaustive et qu'il ne faudrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent les attentes de la direction à la date de cette présentation et pourraient subir des modifications après cette date. À moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous n'ions expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

Les noms, abréviations, logos et indicatifs/codes de produit et service de Bombardier Inc. et ses filiales sont tous des marques de commerce déposées ou non déposées de leurs propriétaires respectifs. L'utilisation de noms, logos ou indicatifs/codes de produit et service d'autres entreprises n'implique aucunement une prise de position de Bombardier sur ces entreprises.

Tous les montants de cette présentation sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.

Cette présentation devrait être lue conjointement avec le rapport trimestriel du deuxième trimestre de 2016.

Cette présentation contient à la fois des mesures conformes aux PCGR (IFRS) et des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR sont définies et leur rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS est présenté dans notre rapport de gestion. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation.

BOMBARDIER
l'évolution de la mobilité

RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2016



Alain Bellemare
Président et chef de la direction
Bombardier Inc.



Respect des engagements financiers et atteinte des jalons

RÉAFFIRMATION DES PRÉVISIONS 2016

127 nouvelles commandes
C Series



Carnet de
commandes fermes **300+**

Marges RAI¹
sectorielles

>6 %

(sauf BAC)

Mise en service
réussie



C Series – Passage à la
phase génératrice de revenus

Amélioration de la
performance de
trésorerie

Obtention de
l'investissement
dans le capital-actions

Québec 

4,9 G\$

liquidités pro forma²

1. RAI avant éléments spéciaux. Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation et au rapprochement avec la mesure la plus comparable des IFRS dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2016 et à la fin de cette présentation.
2. Les liquidités pro forma de 4,9 G\$ incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie, le montant disponible en vertu des facilités de crédit renouvelables ainsi que la seconde tranche de 500 M\$ de l'investissement dans le capital-actions par le gouvernement du Québec dans le programme d'avions *C Series* qui devrait être reçue le 1^{er} septembre 2016. Pour plus de détails, se reporter à la fin de cette présentation.

Résultats du S1 appuyant les prévisions pour 2016

	T2 2016	S1 2016	PRÉVISIONS 2016 ²
REVENUS	4,3 G\$	8,2 G\$	16,5 G\$ à 17,5 G\$
RAII avant éléments spéciaux ¹	106 M\$	236 M\$	200 M\$ à 400 M\$
FTD	(490 M\$)	(1,2 G\$)	(1,3 G\$ - 1,0 G\$)

1. Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation et au rapprochement avec la mesure la plus comparable des IFRS dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2016 et à la fin de cette présentation.
2. Se reporter aux énoncés prospectifs au début de cette présentation et à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation

Résultats sectoriels - T2 2016

		Revenus	RAI avant éléments spéciaux ¹	
BT		2,0 G\$	6,3 %	Ratio de nouvelles commandes sur revenus de 0,9 pour le S1; efforts maintenus sur l'amélioration des marges
BAA		1,5 G\$ 42 livraisons	6,7 %	Ratio de nouvelles commandes sur livraisons de 1,0 pour le S1; solides résultats dans un contexte difficile
BAC		764 M\$ 27 livraisons	(103 M\$)	Passage à la phase génératrice de revenus avec la livraison du premier avion C Series; accélération de la cadence de production
BASI		425 M\$	7,1 %	Efforts soutenus sur la réduction des coûts et sur l'amélioration de la productivité

1. Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation et au rapprochement avec la mesure la plus comparable des IFRS dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2016 et à la fin de cette présentation.

DÉCISIONS STRATÉGIQUES EN APPUI À NOTRE PLAN DE REDRESSEMENT

Provision pour
contrats *C Series*
(492 M\$)

Optimisation
continue des
effectifs
(44 M\$)

Reprise de
provisions
Learjet 85
54 M\$

Reprise de
l'obligation au titre
des avantages
de retraite
139 M\$

Provision pour
litige fiscal
(40 M\$)

Performance de trésorerie selon le plan pour 2016

SOLIDE SITUATION DE LIQUIDITÉS AVANT UN S2 GÉNÉRALEMENT FORT

T2
490 M\$
Utilisation FTD¹

~430 M\$ pour financer la **CROISSANCE**

- *C Series*; ~270 M\$
- Outillage BAA – surtout *Global 7000/8000*; ~160 M\$

Prévisions pour 2016³

1,0 G\$
Utilisation FTD¹

S1
1,2 G\$
Utilisation FTD¹

Liquidités
4,9 G\$
pro forma²

1,3 G\$
Utilisation FTD¹

1. Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation et au rapprochement avec la mesure la plus comparable des IFRS dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2016 et à la fin de cette présentation.
2. Les *liquidités pro forma* de 4,9 G\$ incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie, le montant disponible en vertu des facilités de crédit renouvelables ainsi que la seconde tranche de 500 M\$ de l'investissement dans le capital-actions par le gouvernement du Québec dans le programme d'avions *C Series* qui devrait être reçue le 1^{er} septembre 2016. Pour plus de détails, se reporter à la fin de cette présentation.
3. Se reporter aux énoncés prospectifs au début de cette présentation.

Q et R

Annexes

Rapprochement avec les mesures non conformes aux PCGR

Rapprochement des résultats sectoriels et des résultats consolidés

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Revenus				
Avions d'affaires	1 473 \$	1 815\$	2 776 \$	3 352 \$
Avions commerciaux	764	598	1 380	1 271
Aérostructures et Services d'ingénierie	425	472	893	943
Transport	1 964	2 091	3 844	4 132
Siège social et élimination	(317)	(356)	(670)	(681)
	4 309 \$	4 620\$	8 223 \$	9 017 \$
RAII avant éléments spéciaux¹				
Avions d'affaires	98 \$	119\$	185 \$	226 \$
Avions commerciaux	(103)	(10)	(169)	(20)
Aérostructures et Services d'ingénierie	30	42	65	83
Transport	124	115	239	233
Siège social et élimination	(43)	(40)	(84)	(59)
	106 \$	226\$	236 \$	463 \$
Éléments spéciaux				
Avions d'affaires	(114) \$	—\$	(109) \$	11 \$
Avions commerciaux	483	—	483	(1)
Aérostructures et Services d'ingénierie	(39)	—	(19)	(1)
Transport	37	—	129	—
Siège social et élimination	(10)	—	(53)	—
	357 \$	—\$	431 \$	9 \$
RAII				
Avions d'affaires	212 \$	119\$	294 \$	215 \$
Avions commerciaux	(586)	(10)	(652)	(19)
Aérostructures et Services d'ingénierie	69	42	84	84
Transport	87	115	110	233
Siège social et élimination	(33)	(40)	(31)	(59)
	(251) \$	226\$	(195) \$	454 \$

1. Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation.

Rapprochement avec les mesures non conformes aux PCGR (suite)

Rapprochement de l'utilisation des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(158) \$	(369) \$	(614) \$	(735) \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(332)	(439)	(626)	(818)
Utilisation des flux de trésorerie disponibles¹	(490) \$	(808) \$	(1 240) \$	(1 553) \$

Rapprochement des liquidités pro forma

	30 juin 2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 336 \$
Facilités de crédit renouvelables disponibles	1 019
Seconde tranche de l'investissement dans le capital-actions par le gouvernement du Québec dans le programme d'avions <i>C Series</i> qui devrait être reçue le 1 ^{er} septembre 2016	500
Liquidités pro forma	4 855 \$

1. Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation.

Mise en garde relative aux programmes d'avions

Les programmes de la gamme d'avions *CS300*, des avions *Global 7000* et *Global 8000* sont présentement à la phase de développement et sont susceptibles de changements, notamment en ce qui a trait à la stratégie de gamme, à la marque, à la capacité, aux performances, à la conception et aux systèmes de circuits. Toutes les spécifications et les données sont approximatives, peuvent changer sans préavis et sont assujetties à certaines règles d'exploitation, hypothèses et autres conditions. Le présent document ne constitue ni une offre, ni un engagement, ni une déclaration, ni une garantie d'aucune sorte.

Mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR

Cette présentation repose sur les résultats établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Toute référence aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) signifie IFRS, sauf indication contraire. Il repose également sur des mesures non conformes aux PCGR, dont le RAll avant éléments spéciaux, la marge RAll avant éléments spéciaux, les flux de trésorerie disponibles et l'utilisation des flux de trésorerie disponibles. Ces mesures non définies par les PCGR découlent directement des états financiers consolidés intermédiaires, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS; par conséquent, d'autres sociétés utilisant ces termes peuvent les définir différemment. La direction croit que fournir certaines mesures de performance non conformes aux PCGR, en plus des mesures IFRS, donnent aux utilisateurs du rapport financier intermédiaire de la Société une meilleure compréhension des résultats et tendances connexes de la Société, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de la Société.

Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR de la section Sommaire du rapport de gestion de la Société pour les définitions de ces indicateurs et se reporter ci-dessous pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Cette présentation ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres de quelque territoire que ce soit. Les titres qui y sont mentionnés n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, en sa version modifiée, et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis en l'absence d'une inscription ou d'une dispense applicable des exigences d'inscription.

BOMBARDIER

l'évolution de la mobilité